

Arts plastiques

CHIFFRES CLÉS 2012

STATISTIQUES DE LA CULTURE



Ministère de la Culture et de la Communication

Secrétariat général



Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation

Département des études, de la prospective et des statistiques

© La documentation Française

CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

ACQUISITIONS PAR ACHATS

2010	Œuvres Unités	Artistes Unités	dont primo- bénéficiaires	Budget Milliers d'euros
Selon la Commission				
Total	1 238	272	99	2 876
Arts plastiques	714	178	47	2 149
Photographies	67	26	15	522
Arts décoratifs, métiers d'art et création industrielle	457	68	37	205
Par domaine				
	Œuvres Unités			Budget Milliers d'euros
Total	1 238			2 876
Peintures	33			366
Sculptures	9			294
Objets	9			5
Vidéos, images animées	7			244
Photos	88			617
Dessins	47			145
Œuvres en 3D	29			845
Gravures, estampes	559			155
Objets	314			88
Luminaires	19			44
Parure et vêtement	2			4
Design graphique	8			8
Textile	1			5
Récipients, arts de la table	57			10
Mobilier	56			46

Source : Cnap/DEPS

Le Cnap (Centre national des arts plastiques) est chargé des acquisitions d'œuvres et de leur diffusion dans les musées et institutions culturelles en France et à l'étranger.

ŒUVRES PRÊTÉES ET DÉPOSÉES

2010	Unités	
	France	Étranger
Total	2 650	1 935
Prêts	2 058	1 484
Dépôts	592	451

Source : Cnap/DEPS

Prêts et dépôts des collections du Fnac (Fonds national d'art contemporain) auprès des institutions culturelles et administrations en France et à l'étranger, et pour expositions.

COMMANDE PUBLIQUE

	Millions d'euros									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Total	3,99	3,89	3,17	1,45	3,14	1,92	3,51	0,65	4,54	2,64
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	r2010	p2011
Total	3,29	2,78	2,81	1,30	3,28	3,15	3,08	3,09	2,83	2,64

Source : MCC/DGCA/DEPS

Crédits consommés par le Centre national des arts plastiques (Cnap) et les services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication.

FRÉQUENTATION DES STRUCTURES D'ART CONTEMPORAIN SOUTENUES PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Milliers d'unités

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	1 283	1 500	1 672	1 830	2 584	2 277	2 546
Frac	564	596	606	803	1 238	934	1 223
Centres d'art	407	531	555	652	885	880	792
Jeu de Paume	103	167	201	194	275	302	358
Palais de Tokyo	209	206	310	181	186	161	173
dont scolaires	194	213	264	279	319	320	330
Frac	112	114	130	159	192	179	190
Centres d'art	76	84	99	93	116	128	126
Jeu de Paume	2	6	19	18	6	8	11
Palais de Tokyo	4	9	16	9	5	5	3

Les fréquentations des Frac (Fonds régionaux d'art contemporain) de Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, associés à des centres d'art, sont comptabilisées dans les Frac.

Source : MCC/DGCA/DEPS

Les fréquentations tiennent compte des expositions et événements dans et hors les murs, hors expositions internationales.

FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

ŒUVRES ACQUISES

Unités

	De 1982 à 2010	2010		De 1982 à 2010	2010		De 1982 à 2010	2010			
		Œuvres acquises	Artistes concernés		Œuvres acquises	Artistes concernés		Œuvres acquises	Artistes concernés		
Total	25 423	747	311								
Alsace	1 176	20	17	Franche-Comté	485	12	12	Haute-Normandie	1 119	73	32
Aquitaine	988	17	14	Île-de-France	960	28	15	Pays de la Loire	1 159	30	23
Auvergne	368	5	5	Languedoc-Roussillon	1 070	42	17	Picardie	1 476	5	4
Bourgogne	651	16	8	Limousin	1 369	39	17	Poitou-Charentes	840	37	16
Bretagne	3 341	130	30	Lorraine	667	11	9	Provence-			
Centre	3 370	170	15	Midi-Pyrénées	775	7	6	Alpes-Côte d'Azur	855	3	3
Champagne-Ardenne	774	27	16	Nord – Pas-de-Calais	1 215	32	25	Rhône-Alpes	1 448	13	6
				Basse-Normandie	1 143	20	12	Réunion	174	10	9

Acquisitions par achats et dons.

Source : MCC/DGCA/DEPS

FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

SUBVENTIONS DE L'ÉTAT ET DES RÉGIONS

Milliers d'euros

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	8 540	8 746	10 390	10 916	10 172	11 451	11 942	11 804	12 356	13 770	13 931	14 976	15 539	18 150
État	3 680	4 162	4 926	4 757	5 182	6 093	6 220	5 768	5 519	6 117	6 151	6 524	6 811	7 636
Régions	4 860	4 585	5 464	6 159	4 990	5 358	5 722	6 036	6 837	7 653	7 780	8 452	8 728	10 514

Les subventions de l'État comprennent celles du ministère de la Culture et de la Communication et celles, éventuelles, d'autres ministères. Source : MCC/DGCA/DEPS
 Les budgets de fonctionnement des Frac/centres d'art de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes sont comptabilisés avec les centres d'art.
 En 2010, y compris un centre en Île-de-France.

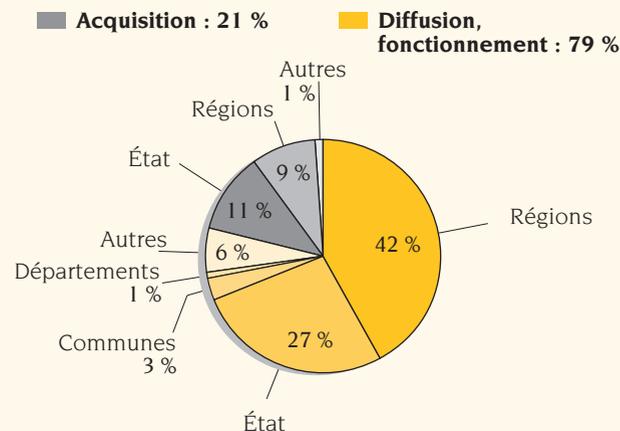
BUDGETS DE DIFFUSION, FONCTIONNEMENT
ET ACQUISITION

2010	Milliers d'euros
Total	20 555
Diffusion, fonctionnement	16 235
Ministère de la Culture et de la Communication	5 291
Autres ministères	154
Régions	8 572
Départements	194
Communes	693
Autres	1 331
Acquisition	4 320
Ministère de la Culture et de la Communication	2 191
Régions	1 942
Autres	187

Source : MCC/DGCA/DEPS

Les budgets de fonctionnement des Frac/centres d'art de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes sont comptabilisés avec les centres d'art.

RÉPARTITION DES BUDGETS DES FRAC EN 2010



Source : MCC/DGCA/DEPS

CENTRES D'ART CONTEMPORAIN

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre (unités)	24	27	29	33	33	34	32	31	41	48	51	51	49	51
Montant (millions d'euros)	2,9	3,3	4,1	4,7	4,9	5,1	4,8	4,7	6,0	7,6	6,8	6,5	6,4	6,6

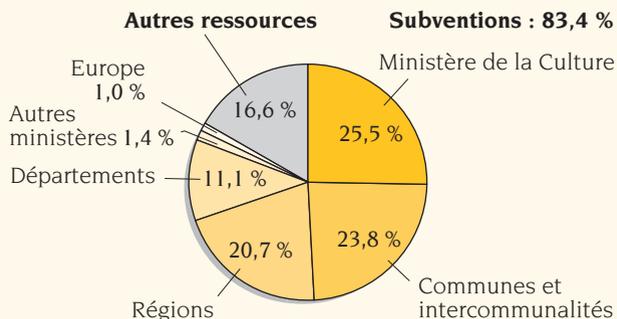
Subventions de la Direction générale de la création artistique et des autres directions du ministère de la Culture et de la Communication. Source : MCC/DGCA/DEPS
Non compris le Studio national des arts contemporains du Fresnoy, la Villa Arson, le Jeu de Paume et le Palais de Tokyo.

BUDGET DES CENTRES D'ART EN 2010

25,9 millions d'euros

Concerné 51 centres.

Source : MCC/DGCA/DEPS



En 2010, cinquante et un centres d'art répartis dans dix-neuf régions sont subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication. Ils développent des activités d'exposition, d'édition, de commande, de production d'œuvres, d'accueil d'artistes, de sensibilisation et de pédagogie prenant en

compte toutes les formes d'expression plastique. Les centres d'art comprennent également le Studio national des arts contemporains du Fresnoy, la Villa Arson à Nice, le Jeu de Paume et le Site de création contemporaine du Palais de Tokyo à Paris.

AIDES AUX GALERIES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011		
											Total	1 ^{re} exposition	1 ^{er} catalogue
Demandes (unités)	62	69	60	54	48	53	57	63	61	61	39	23	18
Aides accordées (unités)	23	27	19	18	27	26	27	30	34	37	24	14	10
Montant (milliers d'euros)	122	122	107	105	122	110	96	113	122	121	92

Source : Cnap/DEPS

VENTES VOLONTAIRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

RÉPARTITION DU MONTANT ADJUGÉ POUR LE SECTEUR ART ET OBJETS DE COLLECTION EN 2010

	%
Arts et antiquités	68
Joaillerie et orfèvrerie	8
Ventes courantes	9
Vins et alcools	3
Autres objets de collection	12

Source : CVV/DEPS

PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES DU SECTEUR ART ET OBJETS DE COLLECTION EN 2010

	Millions d'euros
	Montant d'adjudication
Sotheby's France	144,7
Christie's France	144,3
Artcurial – Briest	
– Poulain – F. Tajan	81,8
Piasa	36,5
Tajan	29,7
Million et associés	25,9
Claude Aguttes	25,8

Source : CVV/DEPS

ARTISTES PLASTICIENS

Au 31 décembre	2006	2007	2008	2009		Unités
	Total	Total	Total	Total	Hommes	Femmes
Total	37 857	42 131	44 917	48 462	26 090	22 372
Par activité						
Céramique	87	94	90	88	36	52
Dessin	1 265	1 361	1 438	1 538	893	645
Décoration	61	62	59	56	24	32
Dessin textile	816	875	885	917	100	817
Gravure	294	313	342	370	184	186
Graphisme	11 700	13 711	15 185	16 970	9 626	7 344
Illustration	2 949	3 237	3 350	3 537	2 092	1 445
Peinture	14 370	15 439	15 992	16 761	8 814	7 947
Œuvre de plasticien	2 733	3 168	3 488	3 923	1 781	2 142
Sculpture	3 452	3 712	3 919	4 120	2 478	1 642
Tapiserie	22	20	21	22	2	20
Vitrail	108	139	148	160	60	100
Par âge						
Moins de 30 ans	3 196	5 004	5 317	5 866	2 788	3 078
De 30 à 39 ans	11 146	12 606	13 707	14 731	7 801	6 930
De 40 à 49 ans	9 937	10 766	11 405	12 089	5 998	6 091
De 50 à 59 ans	8 438	8 854	9 427	10 157	5 676	4 481
60 ans et plus	5 140	4 846	5 061	5 619	3 827	1 792

Artistes cotisants (affiliés et assujettis) au régime de la sécurité sociale des artistes (y compris les artistes cotisants salariés, 6 934 artistes en 2009).

Non compris les artistes en début d'activité non cotisants (4 422 en 2009).

Source : Maison des artistes/DEPS

FRÉQUENTATION D'UNE GALERIE D'ART EN 2008

Sur 100 personnes de 15 ans et plus de chaque groupe sont allées :
au moins une fois dans leur vie au cours des douze derniers mois

	39	15
Ensemble	39	15
Hommes	40	16
Femmes	38	14
15 à 19 ans	35	15
20 à 24 ans	47	17
25 à 34 ans	38	13
35 à 44 ans	41	15
45 à 54 ans	40	16
55 à 64 ans	44	19
65 ans et plus	34	10
Aucun diplôme, CEP	25	6
CAP, BEP	33	9
BEPC	43	13
Bac	50	19
Bac + 2 ou + 3	59	26
Bac + 4 et plus	80	45
Élève, étudiant	46	21
Communes rurales	30	8
Moins de 20 000 hab.	35	10
20 000 à 100 000 hab.	38	12
100 000 hab. et plus	45	18
Paris <i>intra-muros</i>	66	46
Reste de l'agglomération parisienne	43	19

Source : MCC/DEPS

ACTIVITÉS D'ARTS PLASTIQUES PRATIQUÉES EN AMATEUR EN 2008

Sur 100 personnes de 15 ans et plus de chaque groupe ont pratiqué :
Dessin Peinture, sculpture ou gravure Poterie, céramique, reliure ou un autre artisanat d'art

	14	9	4
Ensemble	14	9	4
Hommes	14	7	2
Femmes	15	12	6
15 à 19 ans	41	14	2
20 à 24 ans	30	19	5
25 à 34 ans	18	12	6
35 à 44 ans	12	9	6
45 à 54 ans	10	8	4
55 à 64 ans	8	7	4
65 ans et plus	4	5	2
Aucun diplôme, CEP	6	4	2
CAP, BEP	14	10	4
BEPC	13	6	4
Bac	15	13	6
Bac + 2 ou + 3	14	12	7
Bac + 4 et plus	19	14	6
Élève, étudiant	40	18	4
Communes rurales	11	7	3
Moins de 20 000 hab.	12	10	4
20 000 à 100 000 hab.	16	10	3
100 000 hab. et plus	16	11	5
Paris <i>intra-muros</i>	22	13	4
Reste de l'agglomération parisienne	15	9	5

Source : MCC/DEPS

SOURCES ET DÉFINITIONS

Le Centre national des arts plastiques a pour mission de soutenir et de promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines liés aux arts visuels. Il est chargé, pour le compte de l'État, d'**acquisitions d'œuvres** après avis de trois commissions consultatives. Il est également chargé de leur diffusion dans les musées et les institutions culturelles en France et à l'étranger. Ces achats sont portés à l'inventaire du Fonds national d'art contemporain (Fnac) dont il assure la garde et la gestion. Il met en œuvre la politique de la **Commande publique** nationale qui contribue à l'enrichissement du patrimoine et à l'embellissement des espaces publics par des commandes à des artistes sur un thème ou pour un lieu déterminé. Depuis 1992, les commandes liées à un lieu proviennent de la demande de partenaires, généralement des collectivités territoriales. Après une étude préalable financée par l'État et commandée à l'artiste, la réalisation est cofinancée par les différents partenaires et peut faire appel au mécénat.

Les **Fonds régionaux d'art contemporain** (Frac) résultent d'une initiative de l'État qui a proposé aux régions de mettre en commun des crédits pour constituer au niveau régional des collections d'art contemporain et de mener des actions de sensibilisation. Des associations servent en général de support aux actions des Frac. Les Fonds de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes sont actuellement associés à des centres d'art.

Le **chiffre d'affaires des galeries d'art** peut être estimé à partir de leurs contributions au régime de sécurité sociale des artistes géré par la Maison des artistes. En effet, une part employeur est versée à cet organisme ; elle est proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé ou aux commissions reçues sur la vente d'œuvres d'art. Le taux est de 1 % depuis l'année 2006 (3,3 % pour les années antérieures) appliqué à 30 % du prix de vente des œuvres et, en cas de vente à la commission, du montant de la commission.

L'année 2003 est la première année durant laquelle le marché des **ventes volontaires de meubles aux enchères publiques** s'est développé dans le cadre défini par la loi n° 2000-242 du 10 juillet 2000. C'est le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, autorité de régulation, qui rend compte de cette activité dans son rapport annuel. La catégorie « Art et objets de collection »

comprend : arts et antiquités, joaillerie et orfèvrerie, vins et alcools, ventes courantes et autres objets de collection.

Les **artistes plasticiens** bénéficient d'un régime spécifique de sécurité sociale géré par la Maison des artistes, organisme agréé par l'État pour la gestion de la branche des arts graphiques et plastiques du régime obligatoire de sécurité sociale des artistes auteurs. Le nombre d'artistes cotisants permet d'avoir une estimation du nombre des artistes ; ils peuvent être soit affiliés, c'est-à-dire cotisants et assurés sociaux au titre du régime (48 % du total), soit assujettis, soumis aux cotisations et non-assurés sociaux du régime (52 %).

Les données relatives à la **fréquentation des galeries et aux activités d'arts plastiques pratiquées en amateur** proviennent de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication. Menée auprès de 5 004 individus et représentative des personnes de 15 ans et plus résidant en France, elle s'est déroulée du 29 novembre 2007 au 10 février 2008.

Centre national des arts plastiques (CNAP) – www.cnap.fr

Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV) – www.conseildesventes.fr

Maison des artistes – www.secuartsgraphiquesetplastiques.org

Ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la création artistique, Service des arts plastiques (MCC/DGCA) –

www.culturecommunication.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques – www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques

RÉFÉRENCES

- Olivier DONNAT, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009 et www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr
- Marie GUYON, *Peintres, graphistes, sculpteurs... les artistes affiliés à la Maison des artistes en 2009*, « Culture chiffres », 2011-4, Département des études, de la prospective et des statistiques, Ministère de la Culture et de la Communication, avril 2011.
- *Rapport d'activité 2010*, CNAP, 2010.
- *Les Ventes publiques en France, rapport d'activité 2010*, Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, Paris, La Documentation française, 2011.